

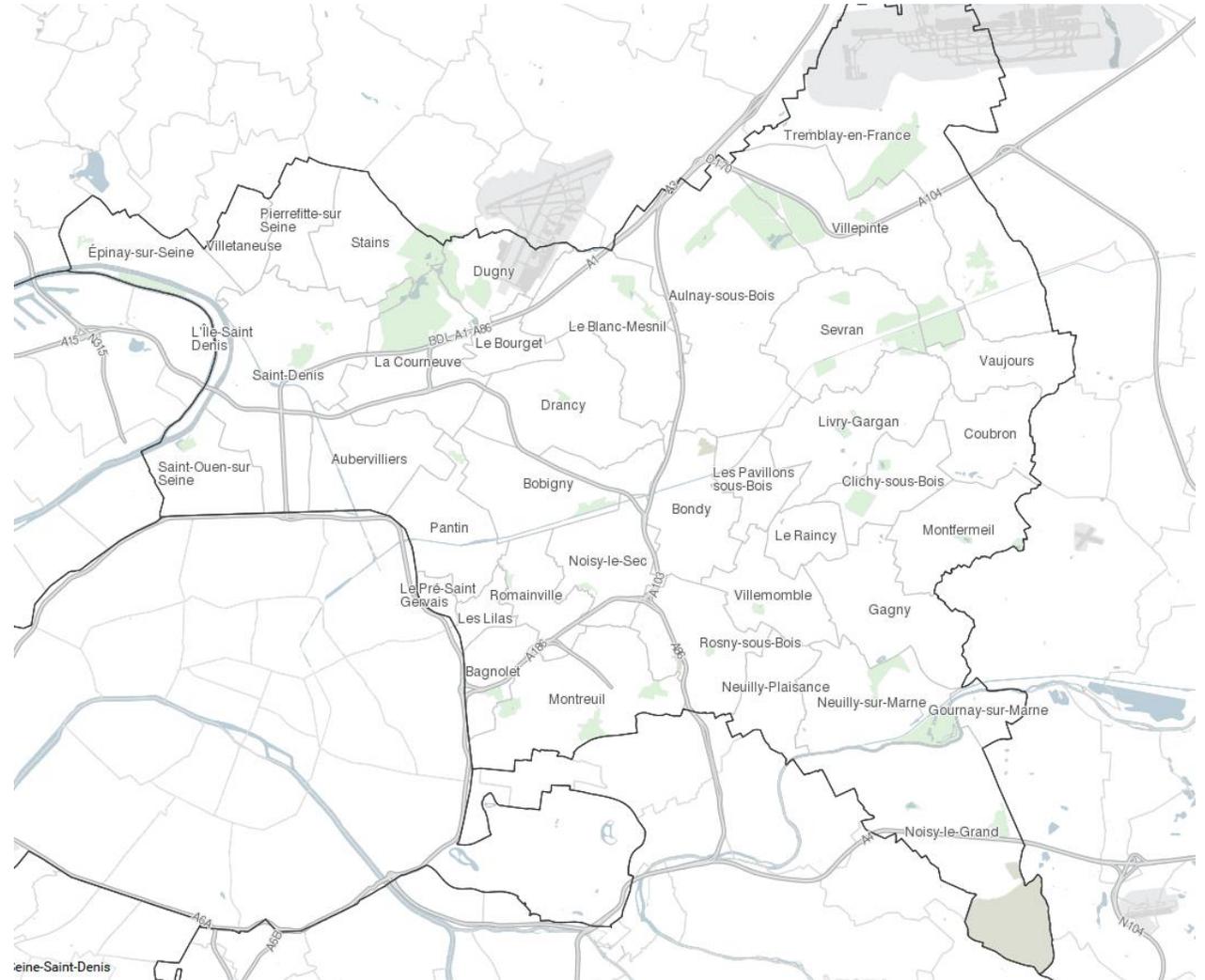
PLAN DE SOBRIÉTÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

« Plus écoresponsables, ensemble »

Patrimoine immobilier du Département

275 bâtiments sur tout le territoire (bureaux, PMI, Circonscription de services sociaux, ASE, crèches...)

+ 131 collèges



Plan de sobriété: organisation

- **Les autres bâtiments:** pilotage par la Direction de la Logistique et des Bâtiments
 - COPIL dédié aux **bâtiments** (chauffage, électricité, restauration...)
 - COPIL dédié aux thématiques **numérique, papier et mobilier**
- **Les collèges:** pilotage par la Direction de l'Éducation et la Jeunesse
 - Concours « C'est pas Versailles ici + une consultation sur les éco gestes)



Ecoresponsabilité : un engagement ancien, une accélération indispensable

Soyez écoresponsable !

Collectes, troc de vélos, menus au collège, formations, informations, débats... C'est la semaine du développement durable du 1er au 7 avril 2014

Des agent·e·s ambassadeur·rice·s de la transition écologique

Le Département forme les personnels accueillant du public aux enjeux de la transition écologique en amont des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Objectif : moins de gobelets aux machines à café

My Green Shop, prestataire des machines à boissons au Conseil départemental interviendra le 9 juin à Colombe et Papillon pour sensibiliser les agent·e·s à la réduction des déchets.

Bravo aux participant·e·s du challenge « une semaine sans voiture »

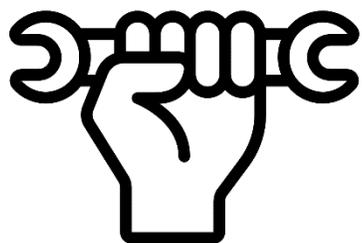
Durant une semaine, 14 agent·e·s ont troqué leurs véhicules contre un vélo ou une trottinette pour effectuer leur trajet domicile-travail. Lundi 18 novembre, le président du Département a salué les participant·e·s à cette initiative organisée dans le cadre de la semaine de la Mobilité.



« Plus écoresponsables, ensemble »



- ✓ Atténuer l'impact budgétaire de **l'inflation**
- ✓ S'adapter aux difficultés **d'approvisionnement** pour différentes fournitures, et aux risques de ruptures d'approvisionnement énergétique
- ✓ Préserver des marges de manœuvre pour mener des actions résolues face aux **conséquences sociales** de l'inflation



- ✓ **Des mesures collectives pour changer d'échelle**, en matière d'écoresponsabilité
- ✓ **L'association des agents** pour expliquer les mesures et promouvoir des écogestes complémentaires
- ✓ Des mesures de **régulation** à court terme et de **planification** à moyen terme, pour réduire nos consommations et à sécuriser nos approvisionnements
- ✓ Des **expérimentations** pour renforcer la sobriété dans notre organisation du travail

Mesures collectives : l'administration se mobilise



Plan de sobriété présenté au Bureau le 29/09/2022 :

1. Sobriété **énergétique** (chauffage, électricité, carburant)
2. Sobriété **alimentaire**
3. Sobriété des consommations de **fournitures**

Mesures individuelles : les agents se mobilisent



1. Association des agent.e.s à la **définition du plan de sobriété** :
 - 2 ateliers de concertation en visio: pour recueillir des propositions d'écogestes (37 participant.e.s, tous les pôles représentés, 8 agent.e.s issus de sites déconcentrés) - Organisation et animation: MIT, DIRCOM, DTE. Une soixantaine d'engagements proposés.
 - Mise au vote des écogestes proposés lors des ateliers ou reçus par mail (422 votant.e.s pour 3 jours de scrutin)
 - Annonce des écogestes les plus plébiscités à venir sur e-acteurs
2. Association des agent.e.s au **suivi du plan de sobriété** : remontées de dysfonctionnements, propositions d'amélioration, suivi des résultats...

Sobriété énergétique : chauffage



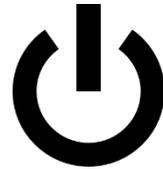
- **Régulation des températures** : 19° dans les bâtiments administratifs, centraux et déconcentrés, 20° dans les crèches départementales
- Plages horaires quotidiennes de chauffage de 9h à 17h30
- Reprise de tous les **convecteurs** et ventilateurs individuels
- Mise à disposition de convecteurs pour les locaux dont la température n'atteindrait pas 19°C
- Coupure de **l'eau chaude** dans les sanitaires des bâtiments administratifs, en réservant son accès pour les douches uniquement
- Retarder au maximum l'ouverture de la **saison de chauffe** dans les bâtiments départementaux et les collèges
- Températures limitées à 16°C dès lors que la **période d'inoccupation** excède 24 heures mais reste inférieure à 48h, réduites à 8°C dès lors que les locaux sont fermés plus de 48h

Diminuer de 10 %, dès 2023, notre consommation liée au chauffage (gaz, électricité et chaleur urbaine) dans les bâtiments départementaux et dans les collèges

Sobriété énergétique : chauffage



Laisser au bureau un gilet/pull chaud



Éteindre les chauffages et climatisations des bureaux non occupés



Aérer au maximum 20 minutes par jour mon bureau

Les 3 gestes priorités par les agent.e.s

Sobriété énergétique : chauffage



Expérimentation de **fermeture de bâtiments administratifs** centraux un jour par mois durant toute la période de chauffe :

- télétravail prescrit pour les agent.e.s qui disposent de missions et de matériels compatibles avec ces dispositions.
- lieu de travail partagé ou bureaux inoccupés mis à disposition des agent.e.s qui ne pourraient télétravailler ce jour-là, sur un autre site central.

Réduire le gaspillage énergétique : **jusqu'à 50% des m² de bureaux chauffés sans être occupés**

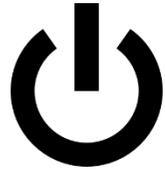
Sobriété énergétique : consommations électriques, hors chauffage



- Extinction de toutes les lumières nocturnes dans les bâtiments départementaux et les collèges
- Mise en place d'interrupteurs et/ou de détecteurs dans tous les bâtiments et pour toutes les lumières, notamment celles des espaces communs
- Suppression des réfrigérateurs individuels dans les bureaux administratifs
- Remplacement systématique des éclairages par des LED, dès qu'il y a des travaux sur un site
- Extinction des éclairages nocturnes des équipements sportifs et de leurs façades
- Prise en compte systématique des impacts environnementaux de nos actions événementielles et d'objectifs d'écoresponsabilité pour y répondre

Diminuer de 10 %, dès 2023, notre consommation électrique dans les bâtiments départementaux et de **3%** dans les collèges

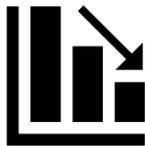
Sobriété énergétique : consommations électriques, hors chauffage



- Eteindre les lumières quand je quitte salle de réunion, toilettes, bureaux, reprographie
- Ouvrir les volets pour bénéficier de lumière naturelle et ne pas utiliser la lampe de bureau toute la journée
- Éteindre les lumières du bureau quand je suis le.la dernière à partir
- Ne pas laisser mon chargeur branché quand ma batterie est pleine
- Eteindre mon ordinateur tous les soirs



Trier et supprimer mes mails (et vider ma corbeille)



Limiter les envois de mail (éviter les 'répondre à tous')



Privilégier les escaliers plutôt que les ascenseurs

Les écogestes priorités par les agent.e.s

Sobriété énergétique : numérique



- Organisation à l'automne 2022 de deux journées de « nettoyage » des données informatiques : les serveurs communs sur une journée ou plus (suppression des données devenues obsolètes). Puis, organisation similaire pour le nettoyage des boîtes mails.
- Engagement d'une réflexion sur nos serveurs et sur l'opportunité d'évoluer vers des data centers dotés d'un indicateur d'efficacité énergétique performant et engagés notamment pour la réutilisation de la chaleur.

Réduire le gaspillage énergétique : **500 k€ de dépenses chaque année pour absorber les besoins de stockage de données supplémentaires (hors consommations énergétiques)**

Sobriété énergétique : carburants



- Poursuite et Accélération du verdissement de la flotte : remplacement de véhicules thermiques par des véhicules électriques, substitution de véhicules de services par des vélos électriques de service et déploiement de bornes de recharge, notamment sur les sites déconcentrés
- Systématisation des formations à l'éco-conduite
- Déploiement de la télématique embarquée pour fiabiliser le suivi de l'utilisation des véhicules de service

Diminuer de 5 %, dès 2023, notre consommation de carburant pour les véhicules non utilitaires

Sobriété énergétique : carburants



Marcher

Me déplacer en métro ou prendre le vélo pour venir au travail



Travailler plus de 2 jours en télétravail

Les écogestes priorités par les agent.e.s

Sobriété énergétique : à moyen terme



- Etudes de **raccordement aux réseaux de chaleur** engagées pour 6 collèges. Pour l'ensemble de notre patrimoine, une étude technico-économique de toutes les potentialités disponibles, bâtiment par bâtiment, en termes de raccordement aux réseaux de chaleur ou de géothermie, voire de récupération de la chaleur des eaux d'assainissement ou de data center implantés sur notre territoire, sera engagée en 2023
- Développement du **solaire photovoltaïque**. Après l'inauguration de la toiture solaire du collège Jean Zay de Bondy en 2022, 10 collèges sont identifiés pour ce type d'installation en 2023. Un projet est aussi engagé dans le cadre de la réfection de la toiture du centre équestre du parc Georges Valbon, pour couvrir 25% de ses besoins électriques avec ces panneaux.
- Elaboration d'une **stratégie numérique responsable** qui doit être présentée aux instances du Conseil départemental fin 2023 et entrer en vigueur le 1er janvier 2024
- Inclusion d'objectifs normatifs d'éco-responsabilité et de sobriété dans toutes nos **conventions**.
- Renforcement des collaborations avec les communes et les EPT de Seine-Saint-Denis, afin d'accompagner les efforts de maîtrise des consommations liées à **l'éclairage public**, sur les voiries départementales en particulier.
- Engagement d'investigations pour limiter la consommation électrique des **panneaux publicitaires** qui seraient installés sur des parcelles départementales concédées aux communes.

Réduire nos consommations énergétiques, **diversifier** nos approvisionnements

Sobriété alimentaire : restauration scolaire



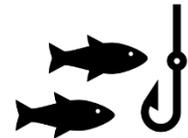
- Lutter contre le gaspillage alimentaire par l'amélioration de nos prévisions des besoins et l'adaptation des propositions aux souhaits des usagers (proposer deux menus, petite faim/grande faim, proposer de pouvoir ne prendre que 4 des 5 items des menus si un.e collégien.ne le souhaite...)
- Diminuer la part des protéines animales dans les menus proposés, avec davantage de menus végétariens proposés aux élèves et aux enfants. De nombreuses initiatives sont d'ores et déjà engagées pour déployer ces menus rapidement

Diminuer de 10% le coût d'achat total des denrées, sans remise en cause de l'objectif de renforcer l'accès de nos usagers à une offre alimentaire de qualité, à un tarif accessible

Sobriété alimentaire



Manger des produits de saison



Arrêter de manger de la viande et du poisson tous les jours



Ne pas consommer de produits suremballés : bouteilles d'eau, café, gâteaux industriels

Les écogestes priorités par les agent.e.s

Sobriété : papier et mobilier



- Supprimer définitivement toutes les imprimantes individuelles dans l'administration
- Relancer un plan de sensibilisation sur la nécessaire économie de papier et encourager la dématérialisation des documents préparatoires aux réunions
- Organiser, par direction et service, un reporting mensuel sur la consommation de papier ainsi qu'un concours inter-directions (ou inter-services) pour la baisse de la consommation de papier
- Déployer, en janvier 2023, le système de libération des impressions à la demande, depuis les copieurs mutualisés
- Poursuivre la dématérialisation des documents administratifs destinés aux agent.e.s et promouvoir la signature électronique des formulaires administratifs à usage interne
- Poursuivre et d'étendre l'expérimentation d'achat de mobiliers reconditionnés

Diminuer de 10% nos consommations de papier en 2023

Fournitures et déchets



Utiliser ma gourde/mon mug pour éviter les gobelets à usage unique



Réduire les impressions

N'imprimer que quand je ne peux pas travailler sur écran



Réemployer autant que possible les papiers et fournitures (pochettes...)



Utiliser les bonnes corbeilles de tri

Les écogestes priorités par les agent.e.s

Actions mises déjà en œuvre:

- Co construction et vote des 10 éco gestes au bureau
- Élaboration et diffusion du kit de sobriété (Stickers, affiches, plan de sobriété)
- Fermeture une fois par mois des bâtiments en sites centraux
- Application des consignes de chauffe
- Coupure de l'eau chaude dans les sanitaires
- Ateliers sur la réduction et le tri des déchets
- Journée de nettoyage des messageries
- Communication éditoriale régulière
- Suppression de copieurs individuels
- Mise en place de la libération des impressions par badgeage

« Plus écoresponsables, ensemble »

Kit de sobriété: le plan d'actions

PLAN DE SOBRIÉTÉ

DU DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-SAINT-DENIS



seine saint denis
LE DÉPARTEMENT

Construit avec les agent-e-s du Département, le plan de sobriété énergétique doit nous permettre de faire face à la hausse des coûts de l'énergie en assurant la continuité du service public et en maintenant la qualité des conditions de travail de chacun-e. Plus largement, il s'agit aussi d'accélérer les transformations nécessaires pour faire face aux enjeux environnementaux.

Ces transformations doivent d'abord être portées par les autorités publiques pour lutter contre la précarité énergétique et agir pour la résilience du territoire. Elles doivent aussi être travaillées avec chacun-e d'entre vous pour changer nos modes de vie et de travail.

Stéphane Troussel
Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Haussés des coûts de l'énergie (électricité, gaz, carburants), difficultés d'approvisionnement en fournitures, papier, impactant déjà et impactant significativement les politiques publiques départementales, nous ne modifions pas notre fonctionnement. L'enjeu est de concilier cette réalité économique avec les priorités écologiques et les objectifs de qualité de service rendu de la collectivité, en proposant des actions correctives à court terme et en engageant des projets transformateurs à moyen terme.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ sur le marché du gros ont passé de 40 euros le mégawatt-heure (MWh) en début d'année 2021 à plus de 1000 euros/MWh fin août 2022 soit une multiplication par 20. (SOURCE : LA GAZETTE DES COMMUNES)

LES PRIX DU GAZ ont, quant à eux, évolué d'un niveau particulièrement faible en 2020 (9 euros/MWh en moyenne annuelle) à des pics conjoncturels autour de 114 euros/MWh fin 2022 et jusqu'à 300 euros/MWh en août 2022. (SOURCE : LA GAZETTE DES COMMUNES)



+ 32 millions d'€ en dépenses de fonctionnement pour le Département en 2023.

Avec ce plan de sobriété, ensemble, nous agissons pour :
- Réduire les consommations en énergie, fournitures et denrées alimentaires ;
- Diversifier les approvisionnements en énergie (réseau de chaleur, chaleur des eaux usées) et fournitures ;
- Localiser la production énergétique (photovoltaïque, géothermie) et alimentaire.

Avec l'implication de tou-te-s, chacun et chacune agit pour :
- Appliquer au quotidien 10 éco-gestes ;
- Remonter des dysfonctionnements ;
- Faire des propositions d'amélioration vers plus de sobriété.

Ces engagements sont le fruit d'une démarche de concertation et des votes des agent-e-s afin d'inciter aux bonnes pratiques, de permettre l'appropriation du plan de sobriété et de l'enrichir.

Notre plan de sobriété a pour double objectif de faire face à la crise et d'accélérer notre transition vers une administration décarbonée. Il comporte des mesures prescriptives mais aussi des mesures de responsabilisation individuelle, co-construites avec les agent-e-s, qui constituent des petits changements dans nos habitudes de travail et feront une différence à l'échelle de la collectivité. Il compte, enfin, des mesures de plus long terme qui inscriront durablement la sobriété dans notre action. Avec ce plan, le Département démontre son adaptabilité et sa capacité à faire face aux crises pour se transformer durablement.

Olivier Weber
Directeur général des services du Département de la Seine-Saint-Denis

1/ SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE (CHAUFFAGE, ÉLECTRICITÉ, CARBURANT)

OBJECTIF DIMINUER DE 10%, DÈS 2023, LES CONSOMMATIONS LIÉES AU CHAUFFAGE (GAZ, ÉLECTRICITÉ ET CHALEUR URBAINE) DANS LES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX ET DANS LES COLLÈGES.

Ensemble, nous agissons :

- 19°C dans les bâtiments administratifs, centraux et déconcentrés, 20°C dans les crèches départementales et dans les PMI ;
- Plages horaires quotidiennes de chauffage de 9h à 17h30 ;
- Suppression de tous les convecteurs et ventilateurs individuels ;
- Mise à disposition de convecteurs pour les locaux dont la température n'atteindrait pas 19°C ;
- Coupure de l'eau chaude dans les sanitaires des bâtiments administratifs, en réservant son accès pour les douches uniquement ;
- Retarder au maximum l'ouverture de la saison de chauffe dans les bâtiments départementaux et les collèges ;
- 16°C dès lors que la période d'occupation excède 24 heures mais reste inférieure à 48h, 8°C dès lors que les locaux sont fermés plus de 48h ;
- Fermeture de bâtiments administratifs centraux un jour par mois.

Chacun et chacune agit :

- En laissant au bureau un gilet/pul chaud ;
- En réglant chauffages et climatisations des bureaux non occupés ;
- En veillant à ne pas surchauffer son bureau et en l'aérant au maximum 20 minutes par jour.

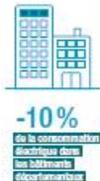
OBJECTIF DIMINUER DE 10%, DÈS 2023, NOTRE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DANS LES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX ET DE 3% DANS LES COLLÈGES.

Ensemble, nous agissons :

- Extinction de toutes les lumières nocturnes dans les bâtiments départementaux et les collèges ;
- Mise en place d'interrupteurs et/ou de détecteurs dans tous les bâtiments et pour toutes les lumières, notamment celles des espaces communs ;
- Suppression des réfrigérateurs individuels dans les bureaux administratifs ;
- Remplacement systématique des éclairages par des LED, dès qu'il y a des travaux sur un site ;
- Extinction des éclairages nocturnes des équipements sportifs et de leurs façades ;
- Prise en compte systématique des impacts environnementaux des actions événementielles et d'objectifs d'écoresponsabilité.

Chacun et chacune agit :

- En maximisant l'usage de la lumière naturelle, en éteignant la lumière quand je quitte une salle, un bureau et quand je suis le dernier à partir ;
- En prenant les escaliers plutôt que l'ascenseur.



3/ SOBRIÉTÉ DES CONSOMMATIONS DE FOURNITURE

OBJECTIF DIMINUER DE 10% NOS CONSOMMATIONS DE PAPIER EN 2023.

Ensemble, nous agissons :

- Supprimer définitivement toutes les imprimantes individuelles dans l'administration ;
- Relancer un plan de sensibilisation sur la nécessaire économie de papier et encourager la dématérialisation des documents préparatoires aux réunions ;
- Organiser, par direction et service, un reporting mensuel sur la consommation de papier ainsi qu'un concours inter-directions (ou inter-services) pour la baisse de la consommation de papier ;
- Déployer, en janvier 2023, le système de libération des impressions à la demande, depuis les copieurs mutualisés ;
- Poursuivre la dématérialisation des documents administratifs destinés aux agent-e-s et promouvoir la signature électronique des formulaires administratifs à usage interne ;
- Poursuivre et étendre l'expérimentation d'achat de mobiliers reconditionnés.

4/ SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : DES ACTIONS LANÇÉES AUX EFFETS À MOYEN TERME

OBJECTIF RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES, DIVERSIFIER LES APPROVISIONNEMENTS.

- Des études de raccordement aux réseaux de chaleur sont engagées pour 6 collèges. Pour l'ensemble du patrimoine, une étude technico-économique de toutes les potentialités disponibles, bâtiment par bâtiment, en termes de raccordement aux réseaux de chaleur ou de géothermie, voire de récupération de la chaleur des eaux d'assainissement ou de data center implantés sur notre territoire, sera engagée en 2023 ;
- Le développement du solaire photovoltaïque sur les toitures des collèges et du centre équestre du parc Georges-Luton, pour couvrir 25% de ses besoins électriques avec ces panneaux ;
- L'élaboration d'une stratégie numérique responsable sera présentée aux instances du Conseil départemental fin 2023 et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024 ;
- L'inclusion d'objectifs normatifs d'écoresponsabilité et de sobriété dans toutes les conventions ;
- Renforcement des collaborations avec les communes et les EPT de Seine-Saint-Denis pour réduire les consommations liées à l'éclairage public sur les voiries départementales ;
- Le lancement d'investigations pour limiter la consommation électrique des panneaux publicitaires installés sur des parcelles départementales.

Chacun et chacune agit :
- En limitant les usages uniques : utiliser sa grande/son mag, réemployer le papier et les fournitures (petites cartonnées...), et n'imprimer que lorsque l'on ne peut pas travailler sur écran ;
- En utilisant les bonnes corbeilles de tri et en limitant la consommation de produits sur-emballés (bouteilles d'eau, café, gâteaux industriels).



Une idée, une proposition d'amélioration ?
CONTACT : ecoresponsables@seinesaintdenis.fr



« Plus écoresponsables, ensemble »

Kit de sobriété: des affiches

PRÊT·E À **MANGER**
PLUS RESPONSABLE
ET DURABLE ?

JE MANGE
DES PRODUITS DE SAISON.
JE RÉDUIS MA CONSOMMATION
DE VIANDE ET DE POISSON



seine saint denis
LE DÉPARTEMENT



PRÊT·E À VOUS
DÉPLACER AUTREMENT ?

JE CHOISIS
LES ESCALIERS PLUTÔT
QUE L'ASCENSEUR



seine saint denis
LE DÉPARTEMENT



PRÊT·E À **RÉDUIRE**
VOTRE EMPREINTE
CARBONE ?



JE TRIE
RÉGULIÈREMENT
MES MAILS ET JE VIDE
MA CORBEILLE



seine saint denis
LE DÉPARTEMENT

« Plus écoresponsables, ensemble »

Kit de sobriété: des autocollants à positionner...



Sur les armoires à clés



Sur les machines à boissons

« *Plus écoresponsables, ensemble* »

Mesures individuelles : prochaines étapes



1. Animation du réseau d'agent.e.s ayant participé aux concertation
2. Organisation de concours par bâtiment pour réduire les consommations d'énergies et de papier
3. Atelier de sensibilisation à l'autoréparation, réduction des déchets...

« Plus écoresponsables, ensemble »

Mesures collectives : prochaines étapes

Mise en œuvre du plan de sobriété :

1. Plan d'actions relamping sur les bâtiments de Bobigny (**Sanitaires** > Détecteur de présence; **Circulations** > Variation de l'intensité lumineuse de 1 500 à 3 000 lumens décondamnable par impulsion sur interrupteurs); Mise sous horloge pour une baisse au minimum de l'intensité lumineuse lorsque le site est fermé; Poursuite de **l'équipement en LED** des établissements
2. Communication des résultats des fermetures des bâtiments
3. Restauration: tri des bio déchets, meilleur portionnage et prévisions de repas/jour, actions de sensibilisation, suppression des emballages et plastiques à usage unique
4. Papier: libération des impressions pas badgeage, compteur d'impression, règles d'impressions, modification des papiers à en-tête, dématérialisation du contrôle des fiches de paye.

Plan d'actions collège: Concours « C'est pas Versailles ici »

- Application des consignes de chauffe
- 25 collèges engagés dans le concours
- Objectif: encourager les élèves et la communauté éducative à mieux comprendre les enjeux énergétiques d'un bâtiment scolaire et leur permettre de se familiariser avec les éco-gestes facilement réalisables en milieu scolaire.
- Concours consiste à comparer les consommations électriques d'un mois sur l'autre.
- Accompagnement par la CEREMA et une association

Objectif de réduction de 3% des consommations d'électricité

Plan d'actions collège

LES COLLÉGIEN·NE·S SONT PRÊT·E·S À PARTICIPER*

76,9 % sont prêt·e·s à réutiliser leurs fournitures d'une année sur l'autre.

68,6 % acceptent de venir à pied, en vélo ou en trottinette plutôt qu'en voiture (conduite par un adulte).

80,5 % pensent à éteindre leur ordinateur après utilisation.

77,5 % sont prêt·e·s à s'habiller plus chaudement quand il fait froid.

66,9 % font le tri des déchets dès que c'est possible.

65,3 % sont prêt·e·s à utiliser une gourde plutôt que des bouteilles en plastique.

63,3 % s'engagent à réutiliser le papier dès que c'est possible.

56 % prennent soin du mobilier pour éviter un remplacement inutile.

74,7% veillent à ne pas laisser l'eau couler pour rien.

69,3% éteignent la lumière lorsqu'ils quittent une salle en dernier.

48,5 % sont sensibles au gaspillage alimentaire et sont prêts à adapter à leur faim la quantité dans l'assiette.

* source : enquête réalisée en janvier 2023 sur l'ENT auprès de 3644 élèves de collège.

* source : enquête réalisée en janvier 2023 sur l'ENT auprès de 3644 élèves de collège.

* source : enquête réalisée en janvier 2023 sur l'ENT auprès de 3644 élèves de collège.

« Plus écoresponsables, ensemble »

Plan d'actions collège

EN CHIFFRES

1 milliard d'euros pour construire, rénover les collèges et réussir la transition écologique

8 nouveaux collèges construits d'ici 2030

43 collèges rénovés

130 cours végétalisées

4000 arbres plantés



EN CHIFFRES

100 % de bâtiments passifs pour les nouvelles constructions

Réduction de **50%** des émissions de CO2 sur l'ensemble des bâtiments

210 millions engagés pour le plan de rénovation des collèges



EN CHIFFRES

1 million d'€ supplémentaire au budget de la restauration en 2023

7 cuisines centrales et 73 offices labellisés Ecocert



2 millions de repas servis par an

93 tables de tri des déchets déjà en place dans les cantines

395 tonnes de déchets alimentaires triés et collectés dans les cantines et transformés en compost ou biogaz



« Plus écoresponsables, ensemble »